



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 09 septembre 2025

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la
commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIER : CENTRE ANCIEN

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

CENTRE ANCIEN

L'association Tiss'âges ne peut ouvrir son local sur la rue Victor Morel du fait de la présence de l'échafaudage suite à l'arrêté de péril situé Place Dongois.

Un riverain interpelle sur la longévité de cette situation Place Dongois.

Le passage piéton créé ne permet pas quant à lui de passer avec un vélo ou de se croiser.

Un arrêté de péril imminent a dû être pris par la commune d'Embrun afin de garantir la sécurité publique. En effet, l'expert nommé par le tribunal administratif a conclu à l'existence d'un péril grave et imminent et a défini des mesures de protection. Des travaux de consolidation ont été réalisés permettant de réduire le périmètre de sécurité initialement défini.

La commune est obligée de respecter l'avis des experts au risque de voir la responsabilité de madame Le Maire engagée.

A ce jour nous avons relancé le syndic afin de connaître les étapes restant à suivre et notamment les travaux de reconstruction.

Concernant la largeur du cheminement piéton, nous ne pouvons l'améliorer pour le moment. Néanmoins la remise en service de cette liaison permet de réduire les nuisances comparativement aux premières mesures prises au début du péril (route totalement coupée).

Les déjections de pigeons constantes rue Traversière nuisent à l'hygiène de cette rue piétonne et d'autant plus du fait qu'elle soit très étroite. Par ailleurs, des personnes leur donnent à manger ce qui les attire.

Madame le maire rappelle qu'un arrêté a été pris pour interdire de nourrir les chats et les pigeons sur la commune. Le directeur de cabinet se chargera de suivre ces dossiers pour faire respecter ces arrêtés.

Une opération de capture des pigeons sera également réalisée à l'automne.

Madame le maire rappelle que les services techniques s'engagent à poser les pics à pigeons fournis par les propriétaires afin d'empêcher ces derniers de se poser sur les toitures.

Le stationnement à l'allée des Marronniers est compliqué. Des fourgons aménagés ont stationné tout l'été sur les places de parking habituellement utilisées par les riverains directs. Les habitants s'inquiètent quant au nombre de places disponibles lorsque le pôle culturel sera ouvert.

Un riverain soulève l'état dégradé du marquage au sol devant les entrées d'habitations, un marronnier présentant des signes de dégradation importante ainsi qu'un manque de visibilité à la sortie de l'allée.

Les services techniques vont reprendre le marquage au sol des entrées, installer du mobilier urbain (potelets) en bout de rue pour améliorer la giration, mettre en place un miroir à l'intersection avec la rue du docteur Izoard et vérifier auprès d'une entreprise l'état sanitaire du marronnier. Madame le Maire prendra les mesures adéquates.

Un riverain interroge sur les parkings de François Premier afin de savoir s'ils sont privés ou publics.

Le parking de François Premier est totalement privé. Néanmoins afin de faciliter les travaux du pôle culturel sur le parvis, une partie du parking a été réquisitionné par la ville. Les places ainsi supprimées ont donc été rendues sur le parking public présent au droit du jardin de l'archevêché.

Cette solution a été retenue afin de réduire l'impact sur les Embrunais puisqu'à ce jour plus de places sont utilisées sur le domaine privé que celles restituées sur le domaine public. Lorsque les entreprises auront terminé le chantier, tout rentrera dans l'ordre. Madame le maire rappelle que tous les parkings sur la commune sont gratuits. Par ailleurs, des études sont en cours afin de trouver de nouveaux stationnements en couronne du centre ancien pour pallier aux places supprimées et en créer de nouvelles.

La rue Victor Maurel est souvent prise à contre-sens, les poubelles sont mal placées et malodorantes ce qui nuit au marché l'été lors des fortes chaleurs. Les panneaux et marquages au sol sont bien indiqués, néanmoins un marquage et du mobilier urbain seront mis en place. Les bacs à composts viennent d'être posés mais il est certain que l'emplacement n'est pas judicieux. Ces bacs à compost seront déplacés dans les prochains jours par le SMICTOM. Il est appelé que les poubelles sont désinfectées 2 fois dans l'année par un traitement spécifique. Par ailleurs le SMICTOM effectue un suivi régulier sur la quantité de déchets présente dans les poubelles pour optimiser au mieux les tournées et éviter les débordements. En cas de problème constaté un numéro est disponible sur les bacs pour faire intervenir les agents.

Le contenant des containers à l'Archevêché n'est pas indiqué.
Des pictogrammes vont être placés dans les prochains jours, la campagne est en cours.

Qu'en est-il du jardin St Vincent ?

Les travaux vont se poursuivre à l'automne avec un engazonnement, la plantation de plantes diverses et la mise en place de bancs. La fontaine initialement stockée sur le domaine de Chauveton a été rapatriée au CTM pour être nettoyée et remise en état afin de l'intégrer au jardin. Il est rappelé que le jardin sera fermé le soir et interdit aux chiens.

Les chiens sont lâchés au jardin de l'Archevêché.

Pour rappel, les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections canines doivent être obligatoirement ramassées. Il y a un effort fait de la part des propriétaires canins. Il y a une progression certaine bien que ce soit long. Il est également rappelé que la commune prend en charge la stérilisation des chats errants pour éviter leur prolifération.

Il n'y a plus de photos/articles du Pôle Culturel.

C'est exact, cet été la publication de photos a été interrompue mais les posts vont reprendre prochainement.

Où en est le projet pour le haut de ville ?

La priorité a été donnée pour les travaux Avenue Charles de Gaulle. A l'automne, une réunion publique aura lieu pour une consultation des riverains afin d'y intégrer les remarques des habitants. Madame le Maire souhaite une renaturation avec plus de verdure. Un travail avec la SNCF sera également fait car la circulation est difficile au niveau de la gare. Le projet n'est pas abandonné, bien au contraire. Le stationnement pour les motos y est prévu.

Le stationnement en zone bleu devant La Poste n'est pas respecté.

Nous allons regarder cela et faire intervenir la police municipale pour verbaliser.

Quand aura lieu l'ouverture du Pôle Culturel ?

L'ouverture est prévue pour la fin d'année. Les travaux ont débuté il y a seulement un an et demi. La commune a mis une certaine pression aux différentes entreprises afin qu'il n'y ait pas trop de retard mais ce chantier de plus de 10 millions est extrêmement complexe.

Des grilles au Jardin du Roc ne servent plus et une flaqué d'eau se forme systématiquement à l'entrée des Portes de la Marine.

Le CTM s'occupera de ces deux points.

Pour information le jeu pour enfants au Jardin du Roc va être agrandi. Les travaux débuteront le 29 septembre 2025 pour une durée d'un mois.

Il y a un morceau de trottoir avant le rond-point du chemin des Croix ainsi que des trous au sol devant les poubelles du Pavillon de danse.

Les enrobés sont déjà programmés avec la Routière du Midi pour le trottoir. Concernant les trous au sol l'information sera transmise au SMICTOM pour qu'il intervienne.

Une suggestion d'économie pour les Embrunais : Pourquoi ne pas limiter le nombre d'impressions du bulletin d'information de la mairie « Au Cœur d'Embrun » en respectant les indications « Pas de publicités » marquées sur les boîtes à lettres. Le PDF disponible sur le site de la mairie semble suffisant, au moins pour ceux qui indiquent activement ne pas vouloir recevoir de publicité.

Le bulletin d'information Au cœur d'Embrun ne constitue pas une publicité, mais un lien direct avec la population pour échanger sur les actions menées par la ville et ses services. De nombreux Embrunais font remonter un réel intérêt à recevoir périodiquement ce journal et ce d'autant plus au format papier.

Il serait souhaitable d'inclure les comptes de la commune dans le bulletin d'information. Pour l'ensemble des projets qui font appel à des aides/subventions départementales, régionales, nationales et/ou européennes, il serait également souhaitable de mettre en évidence le coût total pour les Embrunais. Toutes ces aides et subventions, bien qu'invisibles dans des comptes communaux, sont financées par les impôts des Embrunais. On aimerait aussi connaître le coût (études diverses, heures des élus et employés municipaux/comcom) des projets qui n'aboutiront jamais (e.g. golf à Crots, école du bois, etc.).

La ville d'Embrun communique systématiquement sur ses projets et sur le taux de subventions obtenu. L'information est disponible lors des communications écrites dans le Au cœur d'Embrun, au niveau des panneaux de chantier mais également lors des délibérations prises en Conseil Municipal et disponibles sur le site de la ville.

Par ailleurs les comptes communaux affichent toujours les recettes obtenues et les dépenses sur l'ensemble des projets ; incluant même ceux n'aboutissant pas.

Les places de parkings manquent en haut de ville.

La ville est très vigilante au respect des règles de stationnement et les abus ont pu être relevés et corrigés. La police municipale reste vigilante au respect des règles et nous vous invitons à la contacter face à tout constat pour qu'une intervention rapide soit réalisée.

A la lumière de l'incendie Rue de la Liberté et de ses conséquences dramatiques, pensez-vous un jour accomplir votre responsabilité de maire en faisant respecter les règles de stationnement pour assurer aux services d'urgence le meilleur accès possible aux ruelles du centre historique ?

Je me dois de corriger l'observation faite sur le drame survenu rue de la Liberté, puisque les services de secours n'ont eu aucune difficulté à se rendre sur site afin d'attaquer le feu dans les meilleures conditions. Nous travaillons activement et en étroite collaboration avec les services du SDIS au cours de nos différentes rencontres pour faire état de leurs difficultés et ces problèmes d'accès ne sont que très rarement évoqués car ils sont anticipés.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.